

## Document de travail<sup>1</sup>

### **Table ronde 2 : Migration et développement au travers de partenariats multilatéraux et bilatéraux : ouvrir des perspectives pour un développement inclusif**

#### **Séance de table ronde 2.2**

#### *Favoriser l'impact des migrants de retour sur le développement*

### **1. Introduction**

Le retour, la réadmission et la réintégration sont des éléments essentiels à une approche globale de la gouvernance des migrations et contribue à une migration sûre, humaine et digne. La question de la réintégration dans le cadre de la gestion du retour est intégrée à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants du 19 septembre et sera couverte par le Pacte mondial sur les migrations (en particulier par le sous-thème « *La coopération internationale et la gouvernance des migrations sous tous leurs aspects, y compris la réintégration* »). Il est également compris dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, plus particulièrement sous les objectifs de développement durable (ODD) n° 10 (cibles 10.2 et 10.7) et n° 17 (cibles 17.17 et 17.9). Le thème constitue de même un élément central du Rapport du 3 février 2017 de M. Peter Sutherland, ancien représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations, et est repris par la Recommandation 7 : « établir, à l'échelle mondiale, des principes relatifs au retour, à la réadmission et à la réintégration ».

Le document se concentre sur le débat actuel portant sur le retour et son incidence sur le développement à la fois du pays d'origine et du pays hôte ou de transit ainsi que sur les migrants eux-mêmes. Comment le retour d'un migrant peut-il contribuer au développement de son pays d'origine ? Comment peut-il faire bénéficier ce pays de ses compétences et de son expérience ? Le retour des migrants implique des difficultés et des effets bénéfiques. Chaque migrant de retour peut être à même d'apporter des compétences individuelles ainsi qu'un capital financier ou social au pays d'origine, mais beaucoup sont victimes de discriminations et font face à des difficultés en matière d'emploi et/ou pèsent davantage sur des systèmes déjà faibles dans les pays d'origine. Pour stimuler l'effet positif d'un migrant de retour sur le développement, il est fondamental de cibler les compétences acquises au niveau des individus, de la communauté et des politiques tout en adoptant une approche durable. Divers projets de retour, tels que la réintégration des travailleurs migrants, les programmes de reconnaissance des compétences, le retour volontaire des migrants dans le cadre des programmes d'Aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) et les retours temporaires des migrants qualifiés peuvent être appliqués en fonction du contexte et des circonstances dans lesquelles s'effectue le retour. Par conséquent, toutes ces approches

---

<sup>1</sup> Le présent article a été rédigé sur la base d'un exposé sommaire de l'**Organisation internationale pour les migrations**, selon les discussions et les contributions écrites des **co-présidents de la TR 2.2**, *le Nigeria et la Suisse*, et des **membres de l'équipe gouvernementale de la TR**, *l'Australie, l'Érythrée, la France, l'Allemagne, le Guatemala, l'Espagne, la Suède, les Pays-Bas, les Émirats arabes unis*, ainsi que des **partenaires non étatiques**, *l'ICMPD / CIDPM, la FICR, l'OIT, le HCDH et la CNUCED*. L'objectif du document est d'informer et de faciliter les discussions de la session 2.2 de la table ronde. Le traitement du thème de la session 2.2 n'est pas exhaustif et ne reflète pas nécessairement l'opinion des organisateurs du FMMD ou des gouvernements ou organisations internationales engagés dans le processus du FMMD.

envisageables considèrent les conséquences du retour des migrants sur le développement à travers le prisme d'un terme essentiel au sujet : la réintégration. Les projets de réintégration exigent des approches communes fondées sur l'expertise, l'expérience, les capacités et les besoins des pays d'origine et de transit, des pays hôtes et des migrants de retour.

La réintégration des migrants de retour dans une perspective internationale peut être efficace dans trois scénarios généraux différents reposant sur la « volonté de rentrer » et « la disposition à rentrer ». Dans le premier scénario, le migrant de retour décide de rentrer volontairement dans son pays d'origine sans aucune interférence quant à son statut juridique dans le pays hôte (néanmoins, le retour peut être dû à des raisons impérieuses telles que la fin d'un contrat de travail, une maladie touchant un membre de la famille, une crise sécuritaire/politique/économique dans le pays hôte, les changements climatiques). Dans le deuxième scénario, le migrant de retour décide de rentrer volontairement dans son pays d'origine car il n'a plus le droit de résider dans le pays hôte (« retour volontaire mais inévitable »). Dans le troisième scénario, le migrant de retour est réadmis de force dans son pays d'origine car il ne bénéficie plus du droit de résider dans le pays hôte et n'a pas saisi l'occasion de partir volontairement. Concernant ces trois scénarios, ce document ne traitera pas la question de la réintégration dans le cadre d'un retour forcé mais uniquement les divers aspects de la réintégration dans le cadre d'un retour volontaire. Toutefois, nous suggérons que ce sujet soit abordé lors d'une future table ronde du FMMD. La capacité des pays hôtes à accueillir des migrants est étroitement liée à la disposition des pays d'origine à réadmettre les migrants qui rentrent de force.

En ce qui concerne les deux scénarios généraux de retour volontaire, ce document se concentrera sur les conséquences sur le développement du retour volontaire des migrants en situation irrégulière dans le pays hôte, et cherchera des synergies avec les politiques et les programmes existants pour le retour des travailleurs migrants en situation régulière. En effet, cette dernière catégorie est censée exercer la plus grande influence sur le développement, étant donnée qu'elle concerne souvent le retour de personnes ayant acquis de nouvelles compétences et qui ont peut-être épargné pendant leur séjour dans le pays hôte. Toutefois, l'attention du FMMD a d'ores et déjà été attirée sur ce type de retour au cours de la dernière décennie, alors que les conséquences à long terme du retour des migrants en situation irrégulière constituent en grande partie un nouveau domaine d'étude qui bénéficierait d'une approche comparative et de l'identification de similitudes et de différences dans le cadre du domaine du retour des travailleurs migrants en situation régulière.

## **2. Questions clés : aspects majeurs pour un débat politique**

### **✓ Développement**

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) définit le développement comme le processus visant à « créer un environnement au sein duquel les gens peuvent développer pleinement leur potentiel et mener des vies productives et créatives en accord avec leurs besoins et leurs intérêts... [et] élargir les choix qui s'offrent aux personnes pour leur permettre de mener des vies qui leur sont précieuses ». Le renforcement des capacités humaines est fondamental pour élargir ces choix. Les capacités de base pour le développement humain sont le fait de vivre une vie saine, d'être bien informé, d'avoir accès aux ressources nécessaires à un niveau de vie décent et d'être en mesure de prendre part à la vie de la communauté. Sans cela, de nombreux choix sont tout simplement impossibles et de nombreuses chances qu'offre la vie ne peuvent être saisies. Cette vision ne se contente pas d'insister sur le développement économique mesuré par les indicateurs de croissance ou de revenu mais intègre aussi la dimension humaine du processus. Cet aspect est manifeste dans le contexte du retour et de la réintégration étant donné que les migrants qui rentrent dans leur pays d'origine peuvent jouer le rôle de catalyseurs du développement socio-économique de leurs communautés. Toutefois, le retour des migrants peut aussi compliquer le développement et l'échec des efforts de réintégration peut entraver les processus de développement. Lorsque la migration de retour n'est pas correctement encadrée et que les

capacités d'intégration sont insuffisantes, les migrants de retour peuvent être perçus comme un fardeau ou une menace à la cohésion sociale dans les communautés d'accueil. Cela montre combien il est important d'inclure la réintégration dans le développement ou la réforme des politiques.

✓ **Retour volontaire**

Le retour volontaire est défini comme le retour assisté ou indépendant dans le pays d'origine ou de transit ou dans un pays tiers sur la base de la libre volonté du migrant. Il faudrait distinguer les mesures de retour volontaire et celles de retour involontaire, étant donné que la migration irrégulière fait l'objet d'un important système incitatif. En outre, le retour volontaire est plus susceptible de déboucher sur des processus de réintégration positive et peut contribuer au développement, vu que le retour volontaire implique un plus grand engagement à l'égard du processus de retour et de réintégration, et non uniquement de l'acte de retour, en particulier à l'égard de ceux qui résident de façon irrégulière dans le pays hôte ou de transit. Le profil des migrants dans cette situation peut varier grandement, bien que l'on puisse généralement supposer que ces migrants ont généralement besoin de commencer avec des ressources modestes à leur retour dans leurs pays d'origine et auraient dès lors besoin d'un plus grand soutien pour optimiser la réintégration durable et minimiser le risque d'exclusion économique et sociale.

✓ **Aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR)**

L'aide à la réintégration est un facteur clé pour assurer la pérennité des retours. Depuis le lancement de l'AVRR, l'aide fournie a considérablement évolué, passant de l'argent de poche de base remis au migrant de retour dans le pays hôte à une approche plus inclusive et progressive comprenant des activités de conseil avant le départ ainsi qu'un financement en nature pour l'achat d'équipements générateurs de revenus à utiliser dans le pays d'origine. L'objectif est de garantir les droits des migrants, d'assurer leur protection et leur bien-être et de contribuer au développement local tout en favorisant leur réintégration et en développant des activités. Cela contribuerait potentiellement à minimiser le risque de remigration dans des conditions irrégulières et dangereuses provoquée par la nécessité, étant donné que la position du migrant de retour serait renforcée au sein de la société.

Les activités d'aide au retour font partie d'une approche globale de la gouvernance de la migration, qui comprend le traitement en temps opportun des demandes d'asile et apporte un cadre de soutien pour réduire la migration irrégulière en renforçant les possibilités de migration régulière et fournir des informations publiques précises sur ces options. Pour que la mise en œuvre des programmes d'AVRR soit un succès, un large éventail d'acteurs, y compris les migrants, la société civile et les gouvernements des pays hôtes et d'origine et/ou de transit, doivent participer et coopérer. Les partenariats impliquant diverses parties prenantes aux niveaux national et international sont essentiels pour que la mise en œuvre des programmes d'AVRR (de l'étape précédant le retour à celle de la réintégration) soit réussie. Pour les migrants qui ont besoin de rentrer chez eux mais n'en ont pas les moyens, les programmes d'AVRR peuvent souvent constituer l'unique solution à leur situation critique. Les conséquences d'un retour de ces migrants dans des conditions peu sûres peuvent représenter un lourd fardeau socioéconomique pour les systèmes d'asile et d'assistance sociale des pays hôtes et de transit.

✓ **Réintégration durable**

La réintégration est généralement le rétablissement d'une personne au sein d'un groupe ou d'un processus, par exemple, le rétablissement d'un migrant dans son pays de retour. Dans le cadre de ce processus, le migrant est capable d'activer ou de réactiver ses réseaux sociaux, d'entreprendre des activités génératrices de revenus et de prendre à nouveau part à la vie sociale, culturelle, économique et politique de son pays d'origine. C'est un processus social qui affecte et requiert la participation de multiples acteurs : le migrant de retour, le pays d'origine et/ou de transit, le pays de destination et la société d'accueil dans le pays d'origine. Trois conditions essentielles doivent être remplies au niveau de l'individu pour garantir le succès de la réintégration : (a) l'autosuffisance économique, (b) l'accès aux services sociaux (santé, éducation et logement, à fournir par le gouvernement) ainsi que (c) les réseaux sociaux et le bien-être psychologique (acceptation par les pairs, sentiment d'appartenance et de sécurité). Sans accès à des activités génératrices de revenus permettant aux migrants de retour de répondre à leurs

besoins fondamentaux, la réintégration peut difficilement réussir. Les réseaux sociaux sont un autre facteur clé, étant donné que ces contacts peuvent accompagner les migrants de retour tout au long du processus de réintégration en les accueillant au sein de la communauté, en leur fournissant des informations ainsi qu'un capital social et en les aidant à surmonter leurs difficultés grâce à des filets de sécurité. Ces réseaux fourniront également un soutien émotionnel, qui va de pair avec la santé psychologique. Le retour du migrant peut être accompagné par un sentiment de perte, d'échec, d'anxiété et de stress qui peut entraver le processus de réintégration. De faibles perspectives économiques et l'insécurité déstabiliseront davantage l'équilibre psychologique du migrant de retour. Enfin, les mesures de réintégration ne devraient pas privilégier les migrants de retour aux dépens des membres de la communauté qu'ils réintègrent. Par conséquent, les mesures de réintégration devraient toujours inclure les membres de la communauté, conformément au principe « do not harm » (ne pas nuire) et élaborer une approche par zone inscrite dans le développement local. Cette approche a pour but de veiller à ce que les communautés ne pâtissent pas du retour. Les facteurs connexes, notamment politiques, tels que la gouvernance, la corruption, les valeurs et le mode de vie, ont eux aussi leur importance.

Un autre élément essentiel à la réussite de la réintégration durable des migrants de retour est l'engagement fort et significatif du gouvernement du pays de retour se traduisant par des cadres et des programmes politiques appropriés qui optimisent l'influence des migrants de retour sur le développement. Dans ce contexte, le rôle et l'influence des autres parties prenantes nationales, notamment les acteurs du secteur privé, les agences publiques pour l'emploi, les organisations de travailleurs, d'employeurs et de la société civile ainsi que les organisations internationales pour le développement, devraient également être pris en considération lorsque cela est possible.

La facilitation de la réintégration durable est un élément crucial de l'aide à la migration fournie aux migrants de retour car elle est essentielle à la formulation et à la cohérence des politiques gouvernementales. La réintégration sera probablement plus durable si la décision de rentrer est prise de façon informée et volontaire et qu'elle est soutenue par une aide à la réintégration appropriée et visant des groupes cibles. Le retour peut également s'inscrire dans le cadre d'un contrat de travail et être par conséquent programmé (par exemple, programmes de migration circulaire ou temporaire de la main-d'œuvre). Le migrant de retour se retrouve ainsi automatiquement concerné par la politique de migration de la main-d'œuvre du pays d'origine, ce qui, à son tour, favorise la durabilité. Si la réintégration durable peut combler la nécessité d'une remigration pour des raisons économiques, une décision de remigrer, prise librement, après avoir été bien informé et par des canaux réguliers, devrait elle aussi être considérée comme une issue durable. La réintégration est étroitement liée à la protection des droits des migrants ainsi qu'au développement de possibilités dans le pays d'origine, en particulier celles qui correspondent aux causes profondes de la migration irrégulière. Ainsi, la réintégration peut être plus durable lorsqu'elle est associée à une aide qui contribue à la création d'opportunités socio-économiques dans le pays d'origine. En outre, elle peut et devrait être associée à une stratégie veillant à ce que les communautés locales non migrantes ne soient pas désavantagées par le retour des migrants. La pérennité repose également sur la réintégration du migrant au sein de la société, sur sa sécurité et sur les droits qui lui sont garantis dans le pays d'origine.

- **Approches existantes**

- ✓ Évaluation des compétences, reconnaissance des qualifications et certifications entre le pays hôte et le pays d'origine
- ✓ Engagement des services publics de l'emploi pour faciliter l'accès à un travail décent, notamment grâce à des initiatives de placement dans le pays d'origine
- ✓ Soutien et octroi de prêts aux microentreprises dans le pays d'origine
- ✓ Renforcement des capacités et des mécanismes d'orientation des institutions chargées de soutenir les migrants candidats au retour dans le pays hôte ainsi que dans le pays d'origine
- ✓ Développement et mise en œuvre de programmes d'orientation et d'information globaux pour les migrants de retour

Si un migrant ne peut satisfaire ses besoins fondamentaux, l'aide financière associée au renforcement des capacités et une éventuelle petite subvention pour démarrer une activité peuvent constituer une solution efficace. Le microcrédit peut être un instrument adéquat, parallèlement au placement et à la formation professionnelle, afin d'améliorer la probabilité d'un retour durable et de contribuer à la stabilité à long terme. Souvent, les ministères du travail font la promotion de formations professionnelles, soutiennent la recherche d'emploi, assurent la gestion des programmes de placement, permettent l'accès au microcrédit et fournissent des conseils sur la création d'entreprise.

### 3. Enjeux

- ***Pallier le manque de données permettant d'apprécier le caractère durable de la réintégration et les conséquences du retour sur le développement***

De plus amples informations sont nécessaires sur la manière dont les pays d'origine peuvent mieux faciliter la réintégration durable des diverses catégories de migrants de retour, que ce soit par un soutien individuel, des initiatives reposant sur la communauté ou le développement de politiques. En outre, beaucoup plus d'informations et d'évaluations sont nécessaires sur les mesures de préparation et de conseil précédant le retour. De plus amples recherches permettraient de développer des indicateurs mesurables de réintégration durable. S'il est nécessaire de définir des indicateurs clés, il faut aussi bien comprendre les perspectives et la situation des diverses catégories de migrants afin de garantir l'efficacité des politiques et des programmes de réintégration. Des études précédentes impliquant des migrants de retour ont mis en avant un certain nombre d'obstacles méthodologiques et de limites d'échantillonnage, comme le manque d'enthousiasme des migrants de retour quant à leur participation et leur indisponibilité pour des évaluations ultérieures, résultant parfois d'un manque d'infrastructures permettant l'analyse et le suivi dans les pays d'origine. En effet, le manque de données peut s'expliquer en grande partie par la réticence des migrants de retour à maintenir le contact avec le pays qui a géré leur retour et par le manque de moyens et de fonds pour des activités de suivi. Si des politiques et des programmes de retour et de réintégration appropriés étaient mis en place au niveau national afin de favoriser la collecte et l'analyse des données, ces dernières seraient d'autant plus disponibles.

- ***Répondre aux besoins et aux préoccupations des communautés, en traitant notamment les facteurs structurels***

Si les programmes de réintégration conventionnels sont conçus principalement pour les migrants et leurs familles de retour, ils devraient également aborder les questions structurelles dans les pays de retour, en particulier dans les communautés locales des migrants rentrés au pays, questions qui poussent à la migration dans des conditions dangereuses et irrégulières. Cela pourrait permettre d'éviter que les migrants de retour soient considérés comme des fardeaux et non comme des personnes dotées de compétences, de connaissances et de talents précieux pouvant contribuer au développement local. Les migrants de retour, d'autant plus s'ils sont nombreux, risquent aussi d'exercer une pression sur la communauté de retour et leur réseau social. Les tensions peuvent croître entre les populations locales qui ont persévéré malgré la pauvreté, les conflits ou les crises et les migrants de retour qui sont partis en quête de meilleures conditions de vie et d'une meilleure situation économique. Une concurrence pour bénéficier des services sociaux peut elle aussi accroître les tensions entre les populations locales et les migrants de retour qui perçoivent une aide financière à la réintégration. Toutes les activités connexes devraient être ancrées dans le principe humanitaire et de développement « do not harm » (ne pas nuire). Le rapprochement des projets de réintégration et des initiatives de développement local existantes peut réduire le risque qu'un groupe ne soit favorisé par rapport à l'autre (ce qui susciterait des conflits entre la communauté locale et les migrants de retour). La création d'opportunités au sein de la communauté locale bénéficie aux migrants de retour ainsi qu'aux communautés dans lesquelles ils rentrent en créant des emplois et en améliorant les possibilités d'interactions sociales. Les communautés de retour, qui peuvent avoir à soutenir les migrants de retour et peuvent perdre le bénéfice des fonds envoyés depuis l'étranger, voient ainsi leur fardeau allégé.

Étant donné que les conditions diffèrent beaucoup selon les pays d'origine, le développement des programmes doit faire appel à une grande créativité. Les donateurs doivent faire preuve de flexibilité et permettre la mise en œuvre de programmes pilotés au niveau national, avec des options de réintégration fondées sur les connaissances locales et répondant aux besoins locaux. Les interventions et le soutien au niveau individuel devraient être encadrés aux niveaux national et local par des programmes plus larges, car ces derniers peuvent créer des opportunités qui permettent la réintégration économique des migrants de retour.

Les projets de réintégration des groupes et la mise en place de réseaux de migrants de retour favorisent grandement la réintégration sociale des migrants de retour. Les projets de réintégration des groupes contribuent non seulement à améliorer la situation économique des migrants de retour et de la communauté environnante mais fournissent également une structure nécessaire de soutien social. Il est également important qu'ils intègrent la communauté dans son ensemble et ne restent pas trop confinés.

- ***Apporter un soutien efficace pour améliorer les possibilités d'emploi et d'emploi indépendant***

Les difficultés structurelles (comme un fort taux de chômage) peuvent entraver la création de moyens de subsistance durables dans le pays d'origine. Les migrants de retour peuvent être victimes de discrimination concernant l'accès à un emploi décent et à d'autres activités génératrices de revenus, telles que le développement d'entreprises. L'autonomisation économique des migrants de retour soulève une série de questions, notamment l'évaluation et le renforcement des compétences, la reconnaissance d'un apprentissage antérieur, la mise à niveau et la certification, la mobilisation des services publics pour l'emploi, la favorisation de conditions de travail décentes et le respect des principes et des droits fondamentaux sur le lieu de travail, la participation des parties prenantes clés, y compris les syndicats et les employeurs, la facilitation d'accès à la protection sociale et aux autres services publics essentiels, des mesures pour favoriser l'entrepreneuriat et les services de développement des activités commerciales et l'accès aux services financiers (à savoir, le micro-financement, l'épargne, l'ouverture de comptes bancaires, les prêts et les assurances) et à l'éducation financière. Le fait d'inscrire ces points, parmi d'autres, dans le cadre plus large d'une politique globale sur la migration de la main d'œuvre contribuera sensiblement à traiter les leviers de la migration sous toutes ses formes et, partant, de la remigration.

#### **4. Idées d'actions**

- ***Reconnaître quels facteurs structurels peuvent influencer la réintégration durable***

Il arrive que les marchés de l'emploi soient sous-développés dans les communautés de retour et que l'ensemble de la population, non seulement les migrants de retour, soit confronté à de maigres possibilités économiques. De plus, l'inexistence ou la faiblesse des capacités locales pour assurer le suivi médical (psychologique ou physique) des migrants de retour peuvent, elles aussi, représenter une véritable difficulté. Par conséquent, les programmes de réintégration devraient identifier les facteurs structurels dans le pays d'origine et les reconnaître dans le plan de réintégration du migrant de retour autant que possible. Les programmes de retour ne peuvent pallier à eux seuls le manque de possibilités d'emploi ou l'absence de gouvernance, mais il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures veillant à ce que tous les migrants de retour bénéficient des mêmes droits, notamment en matière de protection sociale et sanitaire, d'un niveau de vie adéquat, d'une éducation et d'un travail décent. Un autre aspect est l'accès aux droits de l'homme, condition préalable au succès de la réintégration qui est mise à mal lorsque les capacités locales dans les pays en développement sont limitées. Les politiques axées sur le retour et la réintégration devraient sensibiliser à l'importance de l'accès, au niveau local, aux droits de l'homme et aux droits sociaux.

- ***Renforcer la coopération grâce à une approche pangouvernementale de la migration de retour***

Des mécanismes de coordination performants sont essentiels à une approche cohésive et intersectorielle du développement des politiques migratoires. Pourtant, il est de plus en plus difficile d'organiser une coordination efficace étant donné que de nouvelles structures nationales limitées aux questions portant

spécifiquement sur la migration, comme des ministères ou agences aux affaires de la diaspora, émergent. La migration est un thème pertinent dans de nombreux domaines politiques qui est de plus en plus visible dans un large éventail de portefeuilles gouvernementaux tels que le travail, le commerce et l'investissement international, la santé, l'enseignement, la sécurité sociale, l'environnement et les situations d'urgence. Les parlements et les tribunaux participent eux aussi plus activement à la formulation des politiques et à l'élaboration de mécanismes pratiques pour répondre à des enjeux spécifiques. Cela touche directement les préoccupations exprimées dans les ODD, en particulier dans l'objectif 17. En outre, les politiques relatives au retour et à la (ré)intégration entre les pays hôtes et les pays d'origine doivent être rapprochées pour plus de cohérence. Les pays hôtes pourraient s'intéresser à la possibilité d'associer leurs projets sur le retour et/ou la réintégration aux mesures de développement local dans le pays d'origine.

- ***Stimuler les échanges d'informations, les meilleures pratiques et la coopération entre toutes les parties prenantes afin d'assurer la coordination, la complémentarité et la cohérence des activités mises en œuvre par les différentes parties prenantes***

Le cas échéant, l'élaboration de projets communs avec d'autres acteurs du développement pourrait éviter les chevauchements d'activités et fournirait une approche plus globale. Cela permettrait aussi de mieux répondre aux besoins des différentes populations cibles. En outre, le partage d'informations permet de mieux orienter les projets et les programmes locaux, nationaux et internationaux vers les besoins sur le terrain. De nombreux gouvernements, en particulier ceux des pays d'origine, ont mis en œuvre des mécanismes de coopération avec les acteurs locaux, y compris les migrants. Ces initiatives de coopération entre décideurs politiques et acteurs locaux impliquent souvent des projets pilotes associés à l'accès à des plans de financement, à un renforcement des capacités, au réseautage et à un partage des connaissances et à la coopération décentralisée (par exemple, le jumelage de villes et des projets de co-développement) ainsi qu'à des consultations avec les acteurs locaux.

Le partage de données sur les travailleurs migrants entre les pays hôtes et les pays d'origine peut être bénéfique en ce qu'il contribue à améliorer la réponse des programmes et l'allocation des ressources. Par exemple, il existe la possibilité que les pays hôtes collectent des données sur les migrants dont les contrats vont expirer dans les trois ou six mois à venir, données qui peuvent être partagées ensuite avec les pays d'origine afin de leur permettre de planifier le retour de ces migrants. Toutefois, il est nécessaire d'instaurer des mécanismes de protection des données efficaces.

Des initiatives pour le développement local fondées sur les besoins de la communauté locale ont plus de chances de répondre aux besoins des migrants de retour. Le fait de relier des projets de réintégration à ces initiatives de développement renforcera également leur efficacité tout en évitant le chevauchement des activités. Les structures parallèles sont plus onéreuses et peuvent également menacer le succès d'un projet lorsqu'elles concourent pour les mêmes ressources. La coopération avec les acteurs locaux pendant la phase de conception du projet de réintégration, incluant les membres de la communauté de retour, permet de garantir que le projet réponde aux besoins sur le terrain et que diverses activités soient réalisables et efficaces.

Une approche participative peut également apporter des solutions. Lorsque les migrants et les administrations locales participent à la conception d'un projet, ils sont susceptibles de proposer des idées de projets fondées sur leurs intérêts et leurs capacités. Le gouvernement du pays d'origine pourrait fournir des orientations en vue de trouver des projets appropriés à la région afin que les migrants de retour contribuent au développement local. En outre, la conception de projets par une approche participative peut favoriser l'autonomisation des migrants de retour et développer le sentiment d'une responsabilité commune avec l'administration locale, atténuant ainsi les conflits potentiels, tout en améliorant la cohésion sociale.

En tant que partenaire, le secteur privé joue un rôle de plus en plus important dans la réintégration, en particulier lorsque de grands groupes de migrants rentrent dans un pays, une région ou une ville spécifique. Le secteur privé a un rôle significatif et précieux à jouer pour tirer pleinement parti des effets positifs de la migration et minimiser ses coûts. Comme le secteur privé est souvent le premier fournisseur d'emploi, les partenariats peuvent aider les migrants de retour à trouver du travail et/ou une formation, par exemple grâce à des programmes d'apprentissage et de parrainage.

- ***Supprimer les limitations à la migration circulaire***

La suppression des restrictions temporaires ou permanentes à la ré-émigration laissera les options ouvertes en cas d'échec du retour. C'est pourquoi des politiques de retour globales devraient être associées aux politiques migratoires (comme les mécanismes de migration circulaire). Néanmoins, les préoccupations des pays de transit et de destination doivent être examinées avant d'envisager la possibilité de voyages récurrents. Cette « idée d'action » ne peut toutefois fonctionner que dans un système où le retour des migrants en situation irrégulière est effectif et les voies légales de migration sont encouragées et rendues possibles.

- ***Inclure la préparation au retour grâce à des programmes d'orientation et à la reconnaissance/certification des compétences acquises dans le pays de destination***

L'idée d'un retour peut décourager beaucoup de migrants (en particulier ceux en situation irrégulière). Pourtant, il est important que l'individu ou la famille décide et planifie son retour dans son pays d'origine. La réintégration débute par la préparation au retour. L'étape précédant le retour est l'occasion d'autonomiser les migrants de retour et d'améliorer les probabilités de réintégration durable. Il est crucial que les activités de conseil portant sur le retour soient globales, qu'elles soient associées aux activités de conseil qui suivent l'arrivée et qu'elles aient lieu avant le retour.

Les migrants de retour ont aussi besoin d'informations fiables sur la situation générale du pays d'origine, en particulier sur le marché de l'emploi et sur la manière d'y accéder. La promotion de la certification des compétences, notamment de la reconnaissance d'un apprentissage antérieur, peut aussi être très bénéfique pour les pays de destination et d'origine. Pour les pays d'origine, elle peut soutenir la réintégration au sein de la population active grâce à des processus adéquats de reconnaissance et d'accréditation. Pour les pays hôtes, elle peut encourager les migrants de retour à renforcer leurs compétences afin qu'ils puissent accéder à un meilleur emploi une fois de retour dans leur pays d'origine. La coopération sur la reconnaissance et la certification mutuelles des compétences acquises dans les pays de destination peut améliorer les perspectives d'emploi des migrants de retour.

- ***Anticiper la réintégration et son incidence sur le développement avant le retour des migrants en mobilisant la diaspora et en favorisant des options liées à l'envoi de fonds et à l'épargne***

S'il convient de promouvoir les effets positifs que peut avoir sur le développement le retour des migrants qui ont besoin d'aide, il ne faut pas oublier l'effet que peuvent avoir sur le développement les envois de fonds ainsi que le retour des migrants qui n'ont pas besoin d'aide financière et ont épargné de l'argent grâce à leur expérience migratoire pour préparer, avant même d'être rentrés, leur réintégration. Cela n'est pas sans importance car cet argent envoyé ou épargné peut être dépensé principalement pour la consommation du ménage. Si on ne tire pas profit des fonds, on peut engendrer de la dépendance. Un rapprochement des envois de fonds et des services financiers, associé aux modèles d'investissement, peut inciter à placer ces fonds dans des activités productrices, des services sociaux et des infrastructures sociales, de façon à optimiser l'effet sur l'économie locale et nationale. Il est important de se rappeler que les fonds ainsi envoyés étant d'ordre privé, il faudrait fournir des options et outils financiers auprès des migrants, des migrants de retour et de leurs familles. Il peut s'agir des fonds et des obligations de la diaspora. La fourniture de formations et de conseils en matière financière pourrait aussi être utile et des incitations fiscales et de crédit peuvent convaincre les migrants et la diaspora à investir dans leurs pays d'origine.

L'implication de la diaspora fournit d'importants canaux qui favorisent la réintégration des migrants de retour, par exemple pour la transmission des compétences, des technologies, du savoir-faire et des informations concernant les possibilités de travail, de commerce et d'éducation, créant ainsi de nouveaux vecteurs d'échange et d'investissement. Le fait de lier les initiatives de la diaspora à un capital non seulement financier, mais aussi humain et social, permet d'aborder les sujets les plus pertinents : les flux relatifs aux envois de fonds et les investissements, la fuite des cerveaux et le retour des ressortissants qualifiés, les initiatives populaires et le décalage entre la nostalgie de la première génération et l'implication de plus en plus active de la deuxième génération.

- ***Promouvoir la programmation fondée sur des faits***

Chaque projet devrait intégrer comme éléments essentiels des mécanismes analysant les divers aspects de la réintégration. L'identification des facteurs qui améliorent le bien-être des migrants de retour aidera à concevoir à l'avenir des politiques, programmes et projets qui répondent au mieux aux besoins de ces migrants de retour. En outre, de plus amples travaux de recherche comparative s'imposent pour analyser les différences constatées dans les résultats du processus de réintégration selon les catégories différentes de migrants de retour. Enfin, il est recommandé que des évaluations à plus long terme soient menées pour analyser les différentes étapes du processus de réintégration et pour identifier les lacunes éventuelles ainsi que les actions possibles pour y remédier. Ces évaluations devraient être menées dans les pays de destination, d'origine et de transit. Si l'évaluation constitue un outil essentiel pour améliorer les pratiques, il est également crucial pour identifier les lacunes de la recherche. Par exemple, les données sur le rôle joué par les migrants eux-mêmes pour garantir le succès et la pérennité de leur réintégration sont insuffisantes.

Les perspectives des pays d'origine (telles qu'exprimées par des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux) sont elles aussi importantes pour améliorer la recherche et l'évaluation dans ce domaine afin de déterminer à terme les mesures favorisant une réintégration durable.

Grâce aux technologies, les migrants peuvent obtenir des informations pertinentes et actuelles. Par exemple, les programmes et les projets visant à recueillir les commentaires des migrants de retour à travers leurs propres « Histoires de retours » semblent être une stratégie efficace. Les migrants fournissent leurs propres photos et vidéos qui racontent leur expérience du retour. Les vidéos et les images associées à ces histoires de retours offrent un récit équilibré et de première main de ce qu'ils ont traversé au cours du processus de retour. Elles peuvent contribuer grandement aux décisions prises par les migrants, par exemple ceux qui envisagent de solliciter l'aide au retour et à la réintégration volontaires. Ce processus encourage le dialogue entre les migrants intéressés par un retour et ceux qui sont déjà rentrés, par exemple, au moyen de conversations téléphoniques ou de vidéoconférences. Ces dernières en particulier permettent aux migrants de retour de transmettre des informations de première main sur les expériences associées à leur retour et à leur réintégration dans un pays d'origine spécifique à un plus grand nombre de migrants qui sont restés dans le pays hôte mais envisagent de rentrer.

Les technologies peuvent aussi permettre de mesurer l'effet d'une intervention et d'identifier des lacunes, par exemple lorsqu'il est demandé aux bénéficiaires de faire part de leurs commentaires par SMS. Les incitations peuvent prendre la forme d'un crédit gratuit destiné à être utilisé sur leur portable en échange des informations fournies. Cette technologie a déjà été utilisée lors d'opérations d'urgence, en particulier à travers de cartes de réponse communautaire, qui analysent les informations reçues par SMS et les appels téléphoniques, dans le but de cartographier les populations touchées, d'évaluer les besoins supplémentaires et de juger de l'avancement des projets.

## 5. Questions directrices pour le débat de la table ronde

- ✓ *Comment les synergies peuvent-elles être exploitées entre les programmes de retour et de réintégration et les actions en faveur du développement dans les pays d'origine, afin d'insérer les dynamiques de réintégration dans les programmes nationaux de développement durable et dans les politiques pertinentes ?*

L'élaboration des politiques relatives au retour et à la réintégration des migrants devrait être associée aux politiques et programmes existants des gouvernements et des partenaires nationaux et internationaux, tels que ceux qui valorisent l'emploi, l'enseignement, la formation, la protection sociale et le développement, afin d'identifier et d'exploiter les synergies potentielles.

Le retour et la réintégration sont des questions cruciales qui doivent être abordées sur le plan politique. Le rôle critique joué par les migrants de retour et leur potentiel pour le développement des pays d'origine devraient être intégrés dans les politiques de développement national et abordés dans le dialogue avec les partenaires internationaux, y compris les donateurs. Pour optimiser l'impact sur le développement, il faut renforcer et cibler le dialogue politique entre les pays hôtes, les pays de transit et les pays d'origine et consolider les cadres de gouvernance de la migration de manière à ce que la planification des retours en amont puisse également fournir des renseignements sur les besoins en matière de développement.

- ✓ *Comment trouver un juste équilibre entre le soutien des migrants de retour et celui des communautés d'origine et comment mieux identifier les besoins de la communauté d'origine ?*

Les programmes d'AVRR ne devraient pas être considérés comme un facteur d'incitation. En effet, les personnes qui vivent avec de maigres ressources peuvent décider de partir pour bénéficier de l'aide à la réintégration à leur retour. Toutefois, il est peu probable que les programmes d'AVRR couvrent les coûts financiers et humains qu'implique la migration irrégulière. Néanmoins, les pays hôtes devraient coordonner leurs efforts pour garantir l'homogénéité de l'aide à la réintégration fournie et éviter un phénomène de recherche « du plus offrant » en matière d'AVRR.

Dans nombre de pays d'origine, un équilibre doit être trouvé entre l'aide fournie aux migrants de retour (il est possible que certains d'entre eux ne soient même pas parvenus dans le pays qu'ils entendaient atteindre) et les besoins des communautés d'origine, surtout ceux des personnes susceptibles de migrer de façon irrégulière.

- ✓ *Comment la politique migratoire peut-elle répondre aux besoins des migrants avant et après le départ, en tenant compte des enjeux que pose le statut spécifique des migrants et de la possible interconnexion des mesures ?*

Ce document a souligné les différents statuts que les migrants de retour peuvent avoir et s'est concentré sur un scénario spécifique. Cette différenciation, ou cloisonnement de la pensée, est nécessaire pour respecter les obligations internationales qui incombent aux États concernant le retour, mais il est possible de faire tomber ces cloisons. En effet, une fois de retour dans leurs pays d'origine, les migrants peuvent être confrontés à des difficultés similaires, et des échanges sur leurs expériences et meilleures pratiques pourraient renforcer les dynamiques de réintégration et, partant, de développement. L'un des principaux enjeux est de veiller à ce que les cadres de réponse intègrent non seulement l'ensemble du gouvernement et l'ensemble de la société mais aussi d'autres partenaires nationaux et internationaux.

✓ *Comment faciliter la coopération entre les pays hôtes et les pays d'origine ?*

Les partenariats de migration peuvent constituer un instrument approprié de coopération bilatérale en matière de migration entre les pays hôtes et les pays d'origine. Les partenariats de migration pourraient se traduire par un ensemble d'initiatives souples et ajustables individuellement visant à répondre conjointement et sur le long terme aux besoins et aux intérêts des pays partenaires dans le cadre de tous les sujets touchant à la migration. Ce type de coopération fondée sur les intérêts peut contribuer à une approche holistique de la migration traitant le retour et la réintégration comme des éléments essentiels de la coopération bilatérale et axée sur les droits de l'homme, la dignité et la recherche commune de solutions.